ARRÊTÉ

DE RADIATION DES CADRES SUITE À RUPTURE CONVENTIONNELLE1

DE M/MME ........................................................................................

GRADE ....................................................................................

Le Maire (ou le Président) de ………,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code général de la fonction publique,

Vu la loi n° 2019-828 **du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique, notamment l’article 72,**

**Vu le décret n°2019-1593 du 31 décembre 2019 relatif à la procédure de rupture conventionnelle dans la fonction publique,**

**Vu la convention de rupture conventionnelle conclue entre le Maire (ou le Président) de ……………. et M/Mme ………………… fixant une date de cessation définitive des fonctions au …………..,**

**Considérant que les parties n’ont pas exercé leur droit de rétractation,**

ARRÊTE

ARTICLE 1 : M/Mme …….…… grade……………est radié(e) des cadres à compter du …………

**ARTICLE 2 :** Le Directeur Général/La Directrice Générale est chargé(e) de l'exécution du présent arrêté qui sera :

- Notifié à l'intéressé(e).

**Ampliation adressée au** :

- Président du Centre de Gestion

- Comptable de la collectivité

Fait à …… le …….,

Le Maire (ou le Président),

*(prénom, nom et signature)*

*ou*

Par délégation,

*(prénom, nom, qualité lisibles et signature)*

Le Maire (ou le Président),

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

- informe que le présent arrêté peut faire l’objet d’un recours pour excès de pouvoir, dans un délai de deux mois à compter de la présente notification, par courrier adressé au Tribunal Administratif de Nantes ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

Notifié le .....................................

Signature de l’agent :